

Formation Professionnelle « La RE2020 pour les entreprises »

Public visé : Artisans, Entreprises du bâtiment, Fabricant, Négoces en matériaux.

Pré-requis : Expérience professionnelle dans le bâtiment neuf.

Objectifs :

- Connaître les principales exigences énergétiques et environnementales applicables pour la construction de bâtiments neufs soumis à la RE2020
- Connaître et comprendre le rôle de chacun à chaque phase du projet
- Être capable de fournir les documents demandés dans le cadre de l'application de la RE2020

Programme :

1. La réglementation RE2020

- Principales évolutions de la RT2012 à la RE2020 : de la réglementation thermique à la réglementation thermique et environnementale
- Les exigences et les indicateurs énergétiques et carbone de la RE2020

2. Les étapes du projet de construction et le rôle de chacun

- Conception et consultation des entreprises : comprendre les exigences spécifiques applicables aux entreprises et les prendre en compte dans les devis
- Les FDES (fiche de déclaration environnementale et sanitaire) :
 - Où trouver la FDES d'un produit ou d'un équipement ?
 - Comment repérer rapidement les informations qui sont utiles ?
 - Quel est l'impact sur le choix du produit ou de l'équipement ?
- Le descriptif/quantitatif
 - Le descriptif/quantitatif type (DPGF) de la RE2020 : qu'est-ce que ça change ?
 - Comment le renseigner et quel est l'impact sur la réalisation du devis ?
- La RE2020 en phase chantier et à réception
 - Quelle sont les exigences à respecter ?
 - Que dois-je faire si je change le produit ou l'équipement initialement prévu ?
 - Quels justificatifs dois-je fournir ?

3. Les contrôles et l'attestation de conformité RE2020

- Le contrôle de l'étanchéité à l'air : ce qui change avec la RE2020
- Le nouveau contrôle de la ventilation
- L'attestation de conformité RE2020 à réception du chantier

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Exercices / mise en situation.

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation sur les matériaux

Formateur :

Martial CHEVALIER : gérant du Centre de Formation et du Bureau d'Études TYeco² - expérimenté en conception et rénovation de bâtiments. Il a également obtenu la certification CEPHA pour la construction de maisons passives.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 7h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*